

Règlement intérieur

Les haltes garderies sont des établissements privés gérés par l'Association dont elles dépendent. Elles sont ouvertes aux enfants de 3 mois à 6 ans pour les haltes de Lanslebourg et Bonneval sur arc, de 6 mois à 6 ans pour Bessans et de 1 an à 6 ans pour Termignon. L'ensemble du personnel est diplômé (Educatrices de jeunes enfants, CAP Petite enfance, BAFA) et agréé par la PMI. **Les Haltes garderies sont ouvertes :**

« LES P'TITS MARRONS »	à Lanslebourg	04 79 05 80 01	Du dimanche au samedi de 9h00 à 17h15. Le samedi à partir de 5 enfants inscrits
« LES CROËS »	à Termignon	04 79 20 54 56	Du dimanche au vendredi de 9h00 à 17h15
« LES P'TITS CHABOTTES »	à Bonneval sur Arc	04 79 05 97 73	Du dimanche au samedi de 9h00 à 17h15
« LES DIABLOTINS »	à Bessans	04 79 59 20 98	Du dimanche au vendredi de 9h00 à 17h15

Les Enfants peuvent être accueillis à la journée (9h00-17h15, prévoir un repas + goûter, ou réserver un repas traiteur), ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Ce qu'il faut fournir

A l'inscription : la photocopie de la vaccination du DTP (obligatoire en collectivité).

Dans un sac qui peut rester à la Halte-garderie :

- **Obligatoire :** Une photo des deux personnes habilités à reprendre l'enfant. Photo remise à l'arrivée de votre enfant dans la structure.
- Les couches, un change complet et des chaussons d'intérieur, bavoirs, une serviette de toilettes.
- L'objet préféré de l'enfant (doudou, tétine, etc.....) pour permettre son endormissement ou consoler les petits chagrins de la séparation.
- Des vêtements de sortie adaptés au temps du moment.
- Des lunettes de soleil, de la crème solaire et un chapeau (mars-avril).

Le goûter et/ou repas

Afin de respecter les règles d'hygiène alimentaire imposées par la PMI, nous vous demandons de suivre les indications suivantes :

- Les biberons ne devront pas être préparés à l'avance. Les doses de lait devront être stockées dans une boîte dosette.
- Les jus de fruits et gâteaux seront donnés sous emballage, non ouvert. Seuls les plats cuisinés sous vide, prêts à être réchauffés seront acceptés.
- Aucune alimentation entamée (petit pot, blédichef...) ne sera acceptée ou restituée.

Règlement intérieur

Adaptation

Les enfants n'étant accueillis que sur une courte période, l'adaptation ne peut se faire dans les mêmes conditions qu'une structure traditionnelle. Cependant, pour les enfants n'ayant pas l'habitude de la collectivité, il est conseillé de commencer la semaine par des demi-journées. Il est important de préparer l'enfant à la séparation en lui parlant, même si c'est un bébé, du lieu de jeux où il ira, de ce que ses parents feront durant le temps de garde, de lui dire au revoir et de l'assurer de leur retour.

Santé

Les responsables se réservent le droit de refuser l'accès à la garderie aux enfants atteints de maladies contagieuses, à savoir : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, coqueluche, scarlatine, grippe, gastro-entérite, gale, teigne, méningite et conjonctivite. Suivant les dispositions réglementaires, l'enfant accueilli doit être à jour de ses vaccinations (vacciné par le DTP ou être muni d'un certificat de contre indication). Aucun traitement médical ne pourra être donné à l'enfant (excepté les traitements anti-régurgitation). Une attestation de soins sera remplie par les parents au début du séjour autorisant les responsables à faire soigner ou hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.

Sécurité

Les enfants ne seront **rendus qu'aux deux personnes habilités** (les deux personnes figurant sur la photo). Le port des bijoux est interdit.

Vie quotidienne

Diverses activités sont proposées telles que petites graines, peinture, marionnettes, gym, comptine, cuisine... tout au long de la journée. Des activités d'extérieur à partir de 2 ans et demi sont proposées l'après-midi (voir site). Le programme sera visible lors de l'arrivée dans la structure. Toutefois, il peut varier en fonction du nombre et de l'âge des enfants. La priorité est donnée aux sorties, en respectant les rythmes de l'enfant (sommeil, désir de l'enfant, temps calme...) et selon la météo.

Fait à Lanslebourg, le 30 septembre 2011.

L'Association « Accueil et Loisirs des enfants de Haute-Maurienne »